

LES CLÉS DE LA PRÉVENTION

« Une stratégie de promotion de la santé mieux à même de réduire les inégalités »

Notre initiative (inter-)associative

le programme « Hôpital Hors Les Murs » (2001-2023)

Solène BOST

Directrice de l' Association de Promotion de la Santé AREMEDIA

contact : solene.bost@aremedia.org



Table ronde
(9 juin 2023)



LES CLÉS DE LA PRÉVENTION

L'association **AREMEDIA**

(Association de Recherche Européenne pour la MEDIation Inter-Associative)

remercie le Dr Luc GINOT, Directeur de la Santé Publique à l'ARS Ile-de-France)

de l'avoir invitée à présenter son **programme « HÔPITAL HORS LES MURS »**

à l'occasion de cette journée d'échange (9 juin 2023)



«HÔPITAL HORS LES MURS »



LES CLÉS DE LA PRÉVENTION

- Nous avons choisi d'illustrer la **réduction des inégalités de santé** (notamment territoriales)
- en vous faisant partager une **expérience de terrain** initiée il y a **plus de 20 ans** (2001) et
- en réalisant un focus sur une stratégie territoriale et populationnelle (nord-est parisien) de **promotion (« hors les murs ») de la « santé sexuelle »**
- au bénéfice de **populations** du territoire, **à la fois surexposées** au VIH et autres IST **et éloignées du droit commun** (pour l'accès au dépistage et au soin)



«HÔPITAL HORS LES MURS »



LES CLÉS DE LA PRÉVENTION

- Nous sommes partis du constat suivant, concernant les CeGIDD (centres de dépistage et d'accès au soin pour le VIH et les autres IST) :
- fondés en 1988, les CDAG, puis CIDDIST, devenus CeGIDDs en 2016,
- ont finalement - pourrait-on dire – en pratique « échoué » dans leur objectif historique de construire une offre publique de dépistage, qui était pensée *a priori* pour être adaptée (*anonyme, gratuite et de proximité*) aux « populations-clé » du territoire surexposées au VIH (et autres IST)
- Ils accueillent en fait aujourd'hui, très majoritairement, des populations socialement bien insérées et en définitive à bas risque
- tandis que les populations, à la fois surexposées et très éloignées du droit commun, ne franchissent pas leurs murs, en raison de barrières systémiques (précarité/exclusion, crainte de la discrimination et de la stigmatisation sociale, etc).

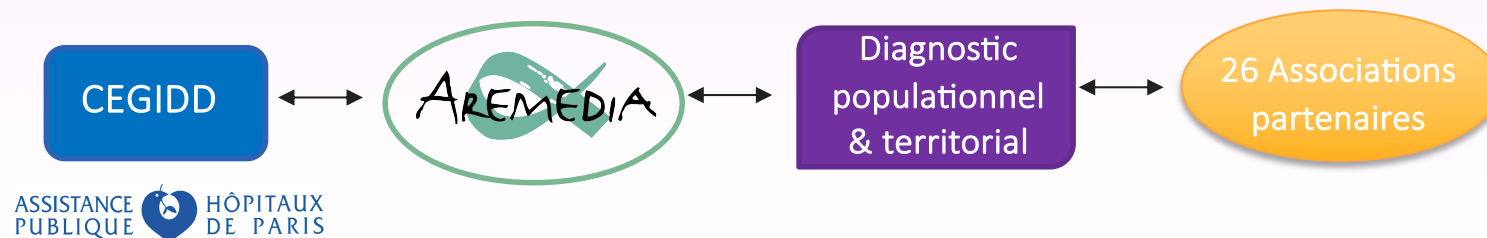
« HÔPITAL HORS LES MURS »

- ✓ Diverses populations-clé, surexposées au VIH et autres IST, restent très difficiles à atteindre, et n'ont pas spontanément accès au droit commun, du fait de barrières systémiques (situation de précarité voire d'exclusion, discrimination et stigmatisation sociale, etc.).
- ✓ L'objectif de ce programme est à la fois de lutter contre l'« épidémie cachée » (non diagnostiquée) de VIH et aussi de promouvoir hors les murs la santé sexuelle auprès de ces populations vulnérables.
- ✓ A la faveur de partenariats avec des associations communautaires ou spécialisées (n=26 en 2022) ayant l'expertise des différents publics ciblés par le programme « Hôpital Hors Les Murs » (HHLM),
- ✓ AREMEDIA propose à ces bénéficiaires une véritable « consultation avancée » de santé sexuelle (telle qu'au CeGIDD) suivie d'une offre complète de dépistage (sérologique et bactériologique).

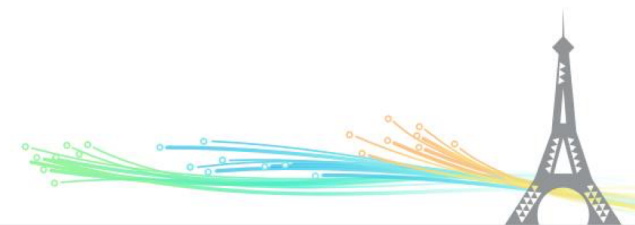


« HÔPITAL HORS LES MURS »

ARCHITECTURE DU DISPOSITIF



Convention AREMEDIA/AP-HP (2018)

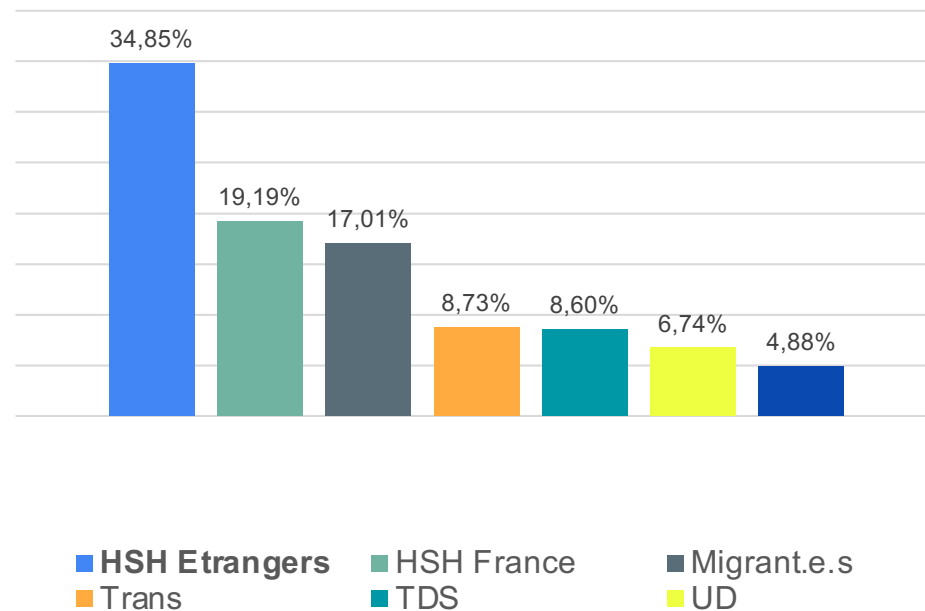
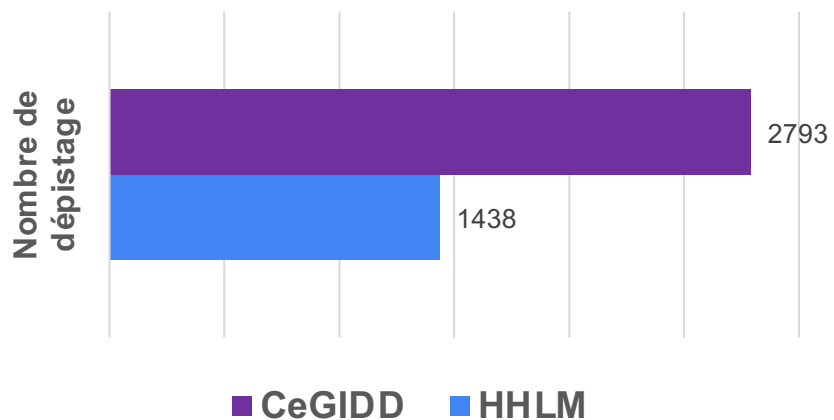




LES CLÉS DE LA PRÉVENTION

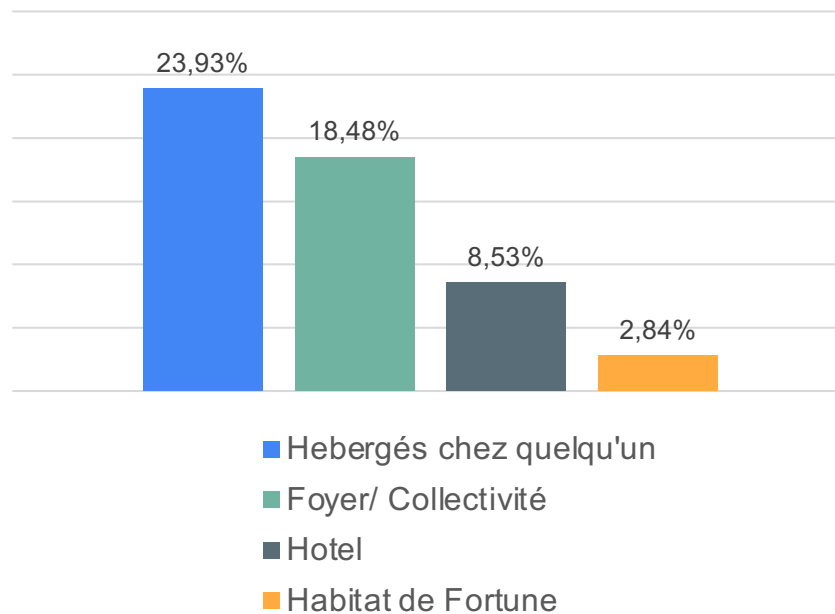
« HÔPITAL HORS LES MURS »

LES POPULATIONS CIBLEES PAR LE PROGRAMME

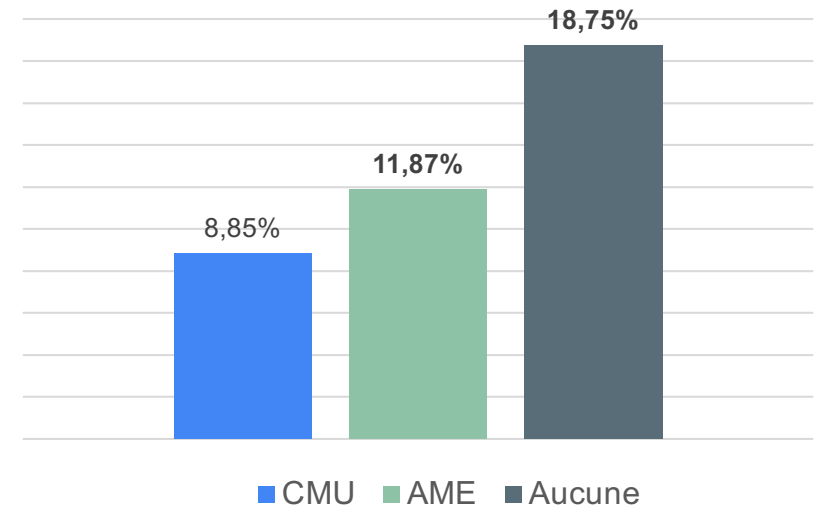


Caractéristiques socio-démographiques de la population hors les murs (n = 960 soit > 60% de l'effectif)

Habitat Précaire HHLM



Couverture sociale HHLM



- ✓ Ce programme permet d'atteindre diverses populations surexposées aux IST (pour plus de la moitié en situation de précarité) et n'ayant pas spontanément accès au droit commun du fait de barrières systémiques.
- ✓ En 2022, le taux de positivité des IST est de 27,5% vs 17% pour le CeGIDD intra-muros
- ✓ et le VIH a gagné 10 points par rapport à l'année précédente.
- ✓ Le taux global de VIH (nouveaux diagnostics + réaccés au soin) dépisté hors les murs atteint 2% vs 1% pour le CeGIDD intra-muros





CONCLUSIONS



LES CLÉS DE LA PRÉVENTION

- Ainsi, l'**initiative associative** en santé publique peut proposer, avec le soutien des ARS, des **programmes originaux** voire innovants, **issus du terrain** (« aller-vers » et « ramener-vers »)
- visant à **améliorer, réadapter et faire évoluer le dispositif de droit commun**
- **au bénéfice des divers publics-cible *a priori* éloignés** p.ex du dépistage (et de l'accès au soin)
- afin de **répondre également à des besoins émergents**, voire imprévus et **urgents** (ex: vaccination Mkp en 2022, dépistage et vaccination SARS Cov2, etc.), concernant les **populations vulnérables du territoire (éloignées du soin et très difficiles à atteindre)**
- ces besoins en santé étant spontanément **sans réponse *a priori* de la part du dispositif actuel de droit commun**